CARMIGNAC PORTFOLIO EM DEBT

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

A. Adjriou

A. Alecci

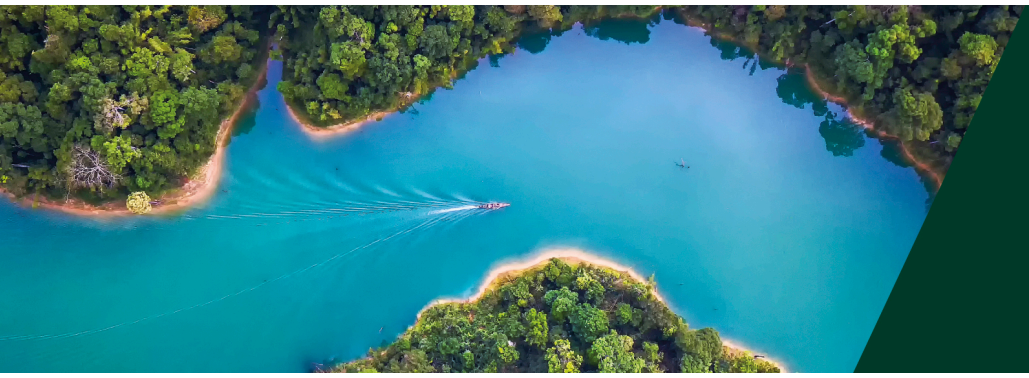

SAISIR LES OPPORTUNITÉS OBLIGATAIRES DES MARCHÉS ÉMERGENTS AVEC FLEXIBILITÉ

Durée minimum de placement recommandée : 3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7

Classification SFDR** : Article 8

Carmignac Portfolio EM Debt promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des obligations et des devises sur les marchés émergents grâce à une approche flexible et de conviction. L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés au risque positifs, sur une durée de placement minimum recommandée de trois ans, ainsi que de générer une performance supérieure à son indicateur de référence[1].

POINTS CLÉS

Accès à de multiples moteurs de performance obligataire au sein de l'univers émergent pour exploiter les décorrélations entre les différentes classes d'actifs, régions et secteurs.

Bénéficier d'une approche fondamentalement active : son processus flexible permet au Fonds de s'adapter rapidement à différents environnements de marché.

Une philosophie de conviction « non benchmarkée » : la construction du portefeuille résulte des vues du gérant et d'une analyse macroéconomique approfondie.

Une gestion rigoureuse des risques et les critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG) sont pleinement intégrés au processus d'investissement.

UN ACCÈS À DE MULTIPLES MOTEURS DE PERFORMANCE AU SEIN DE L'UNIVERS ÉMERGENT

STRATÉGIES DE DETTE LOCALE

Obligations d'États émergents libellées en devises locales

STRATÉGIES DE DETTE EXTERNE

Obligations d'États et d'entreprises émergents libellées en devises internationales (euro, dollar)

STRATÉGIES DE DEVISES

Tirer parti des fluctuations des devises pour améliorer la performance et gérer les risques (devises émergentes, USD, EUR, GBP, JPY)

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

* Pour la part Carmignac Portfolio EM Debt A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr. (1) Indicateur de référence : 50% JPM GBI-EM Global Diversified Composite index + 50% JPM EMBI Global Diversified Hedged index.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.

L'INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG EST CENTRALE DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

SIGNAUX SYSTÉMATIQUES

L'analyse d'un ensemble de signaux systématiques associant prix des actifs et variables macroéconomiques permet de déterminer si un instrument obligataire (dette locale, dette externe, devises) est « coûteux » ou « bon marché » par rapport aux fondamentaux macroéconomiques.

ANALYSE DE TERRAIN

L'analyse sur le terrain permet de décider si un actif relativement « bon marché » mérite d'être acheté ou si un actif « coûteux » mérite d'être vendu en **dialoguant directement avec les autorités locales et la communauté financière.**

ANALYSE ET SUIVI ESG

Système exclusif de notation ESG des pays émergents axé en premier lieu sur la dynamique des facteurs ESG.

Dans la mesure où la prise en compte des enjeux ESG ne s'arrête pas au niveau de la décision d'investissement, l'équipe de gestion examine en permanence l'aspect ESG de ses investissements grâce au suivi de certains indicateurs clés.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

PAYS ÉMERGENTS : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

★★★★

Overall Morningstar Rating ™

03/2025

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
A EUR Acc	31/07/2017	CAUEMAE LX	LU1623763221	Capitalisation	Max. 1.2%	Max. 2%	—	1.4%	0.38%	20%	—
F EUR Acc	31/12/2020	CAUEMFE LX	LU2277146382	Capitalisation	Max. 0.65%	—	—	0.85%	0.38%	20%	—
F USD Ydis Hdg	28/05/2021	EMEDEDH LX	LU2346238343	Distribution	Max. 0.65%	—	—	0.85%	0.46%	20%	—
A USD Acc Hdg	31/12/2021	CAPEDAH LX	LU2427320812	Capitalisation	Max. 1.2%	Max. 2%	—	1.38%	0.38%	20%	—
F USD Acc Hdg	31/12/2021	CAPEDFH LX	LU2427320903	Capitalisation	Max. 0.65%	—	—	0.85%	0.41%	20%	—
E EUR Acc	20/02/2025	CAREDEE LX	LU3003216747	Capitalisation	Max. 1.6%	—	—	—	—	20%	—
FW EUR Acc	31/07/2017	CAUEMWE LX	LU1623763734	Capitalisation	Max. 0.85%	—	—	1.05%	0.38%	—	—
IW GBP Acc Hdg	20/12/2024	CAPEMIW LX	LU2638445218	Capitalisation	Max. 0.85%	—	—	0.96%	0.38%	—	GBP 10000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Non benchmarké : Construction d'un portefeuille qui résulte de l'approche de son gérant et de son analyse du marché, indépendamment d'un éventuel indice de référence.
Source: Carmignac au 31/03/2025. Morningstar Rating™ : © 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.
Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.
L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la règlementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.
Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs: https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676
CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.